

Alain BOUGRAT
Port : 06.15 17 25 61
Email : alain.bougrat@free.fr
Dossier N°E21000045B/14

ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Relative au confortement de la falaise de Villerville, ayant pour objet une autorisation environnementale, une déclaration d'intérêt général, une déclaration d'utilité publique, ainsi qu'une enquête parcellaire préalable à l'expropriation.

Procès-Verbal de la réunion du 24 septembre 2021 tenue, de 14h00 à 19h00 à Fontaine-Étoupefour

Assistaient à cette réunion :

- | | |
|-------------------------------|--|
| - Monsieur Marcel VASSELIN : | Président de la Commission d'enquête ; |
| - Monsieur Alain BOUGRAT : | Membre de la commission d'enquête ; |
| - Monsieur Jean-Claude THOMAS | Membre de la commission d'enquête. |

Cette réunion avait pour but :

de faire un point suite à la visite du 20 septembre à Villerville,
de remettre aux membres de la C.E. les documents finalisés récupérés par le président,
d'établir le planning des permanences,
d'examiner et d'entériner la partie du rapport d'enquête attribuée à Alain Bougrat.

I Suite de la visite

Le Président de la commission d'enquête, Marcel Vasselin fait le point sur les demandes formulées par la C.E. lors de la visite. Les modifications demandées ont été partiellement effectuées, le nouveau dossier a été remanié dans un ordre plus chronologique, certains dossiers (annexes communes) sont pourvus d'onglets mais le dossier des 26 annexes (fascicule 3) ne l'est pas.

II Remise du nouveau dossier

Le président remet les cartons contenant la nouvelle version du dossier d'enquête "papier" qu'il est allé chercher au cabinet « Concept Avocats ». Chaque carton est accompagné d'une clé USB avec la version informatisée des pièces du dossier.

Après vérification de la concordance des dossiers papiers et dématérialisés, le président verrouillera le registre dématérialisé sur Préambules.

Pour répondre à la demande de la DDTM, il est décidé que c'est le dossier en possession de JC Thomas qui sera joint au rapport lors de la clôture de l'enquête.

JC Thomas propose de préparer des onglets pour les mettre sur les documents du fascicule 3 qui restera en mairie de Villerville. Accord des membres de la C.E.

III Planning des permanences

Les membres de la C.E. se mettent d'accord sur le planning suivant :

	Marcel Vasselín	Alain Bougrat	Jean-Claude Thomas
Lundi 4 octobre 2021 de 14h00 à 17h00	X		X
Jeudi 14 octobre 2021 de 15h00 à 18h00		X	
Samedi 23 octobre 2021 de 9h00 à 12h00			X
Vendredi 29 octobre 2021 de 9h00 à 12h00		X	
Samedi 6 novembre 2021 de 9h00 à 12h00	X	X	X

Pour les permanences menées par une seule personne, le membre de la commission qui n'est pas de permanence se met en situation d'astreinte dans le cas où il conviendrait de remplacer le titulaire ou de lui prêter main forte.

Le président demande à Alain Bougrat de faire un dépôt d'observation test pour vérifier la bonne ouverture au public du registre dématérialisé le jour de l'ouverture de l'enquête. Ce dernier le fera mais avec un autre adresse mail que celle qu'il a donné à Préambules en tant que membre de la C.E. (Motif : les membres de la C.E. ont un accès privilégié qui déborde de la période d'ouverture de l'enquête au public).

IV Examen de la partie attribuée à Alain Bougrat

Les parties du dossier dont l'examen a été confié à Alain Bougrat sont passées en revue. Suite à la réorganisation du dossier, le président a remis l'étude des annexes dans l'ordre chronologique. La compréhension du dossier en sera largement améliorée lors de la remise du rapport.

La question est posée de savoir qu'elles ont été les modifications apportées au nouveau dossier. La première réponse est que le Fascicule F3 est totalement identique à celui du premier dossier remis à la commission. En particulier, les plans figurant à l'annexe 1 sont inchangés. Ils ne sont que les réductions des pièces C3 et C5 des Documents graphiques du dossier VI Annexes communes. De même que l'annexe 3 partie VI du Fascicule F3 n'est qu'une réduction de la pièce C4 des Documents graphiques du dossier VI des annexes communes. Alain Bougrat renverra la partie concernant l'annexe 3 afin qu'elle soit intégrée au rapport.

Les avis des différents services consultés sont passés en revue et la C.E. identifie quelques points qu'il conviendra d'intégrer dans le PVS et d'autres qui pourront éventuellement faire l'objet de recommandations.

En fin de réunion Jean-Claude Thomas fait une présentation rapide des photos prises lors de la visite de Villerville. Il en remet une copie informatisée aux autres membres de la C.E.

La réunion se termine à 19 h 00



Alain BOUGRAT
Membre de la commission d'enquête